



Faire un virement pour pouvoir visiter un appartement

Par Gribouille51

Bonjour,

Mon fils en recherche d'un appartement pour effectuer son stage de fin d'études d'ingénieur à contacté un particulier qui avait déposé une offre de Location.

Pour pouvoir avoir un premier rendez-vous pour effectuer une visite, le propriétaire lui demande de procéder à un virement immédiat de 650?...(qu'il comptera comme premier versement en cas de location)

Cette pratique m'a surpris et je me demandais si c'est légal?

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est illégal.

Les étudiants sont des proies faciles pour les escrocs et bailleurs abusifs.

On ne paye RIEN avant de signer le bail.